

SM le Roi préside une nouvelle causerie religieuse du mois de Ramadan

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-09-2010 21:53:02

SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ismail, a présidé, lundi à la mosquée Mohammed V à Agadir, une nouvelle causerie religieuse du mois sacré de Ramadan.

Cette causerie a été animée par le professeur Ahmed Ramzi, membre du Conseil Supérieur des Ouléma.

Le conférencier a traité du thème: "La médecine et quelques unes de ses actualités, à la lumière de la morale et des normes de la charia islamique" en s'inspirant du verset : "Nous avons ennobli les fils d'Adam, Nous les avons portés sur la terre ferme et sur la mer. Nous leur avons accordé d'excellentes nourritures, Nous leur avons donné la préférence sur beaucoup de ce que nous avons créés", véridique est la parole de Dieu.

Le Pr. Ahmed Ramzi, a souligné que l'honneur fait à l'Homme se manifeste à travers la prééminence qu'il a sur les autres créatures, les capacités cognitives et les propriétés morphologiques dont Dieu l'a doté.

C'est pourquoi il est un impératif pour l'Homme, selon les prescriptions divines, de préserver sa santé physique et mentale, en accordant une attention toute particulière à la prévention mais aussi à la médication, comme cela est recommandé dans maints hadiths du Prophète Sidna Mohammed, prière et bénédiction sur Lui.

Après avoir donné un aperçu sur les progrès prodigieux de la médecine durant l'âge d'or de la civilisation islamique, le Pr. Ramzi a souligné que cette science obéissait à des règles et des normes éthique fort élaborées.

Il s'en est suivi, une période de déclin du monde islamique, imputable à de multiples facteurs endogènes et exogènes, a-t-il dit, rappelant l'essor qu'a pris la médecine en Occident, qui a capitalisé sur le riche patrimoine scientifique des médecins et des hommes de sciences musulmans.

Il a ajouté que les progrès considérables réalisés par la médecine moderne posent avec plus d'acuité des questions d'ordre éthique et déontologique, au point que de nombreux pays ont mis en place des comités en charge de ces questions, tenant compte des impératifs de respect de la vie, de préservation de la dignité humaine et de bannissement des pratiques attentatoires à la morale.

Le conférencier a souligné que l'éthique, qui doit présider à cette évolution scientifique est que le corps humain est inviolable puisqu'il s'agit d'un don de Dieu et qu'il ne saurait être sujet à des expérimentations et pratiques moralement douteuses.

Evoquant les efforts menés au niveau du monde islamique pour édicter des règles du fiqh en la

matière en accompagnement des progrès de la médecine, M. Ramzi a rappelé certaines règles communément admises dans ce domaine, à savoir que tout ce qui est possible en sciences n'est pas forcément admis au plan de la charia, qu'en règle générale tout est permis sauf au cas où la nuisance est avérée, et la nécessité de faire le distinguo entre la création qui relève du divin et la découverte, champ d'investigation humain.

Par la suite, le Pr. Ramzi a abordé quatre grandes questions qui se posent avec acuité en médecine en relation avec l'éthique, à savoir la greffe d'organes, le génie génétique, l'euthanasie et l'avortement, soulignant d'emblée que la vie est un don de Dieu dont l'être humain ne peut disposer que dans la limite du respect de certaines normes éthiques.

Dans ce registre, nombre de pays musulmans ont fait montre d'un réel effort de jurisprudence pour codifier ces questions, tenant compte des impératifs de la charia, du progrès scientifique et de la promotion des conditions de santé et de bien-être, a dit le Pr. Ramzi, soulignant la pertinence de la démarche du Maroc, sous la sage conduite de SM le Roi, Amir Al Mouminine, qui a eu à coeur d'initier une approche associant les experts des questions scientifiques et les ouléma à formation multidisciplinaire, à l'occasion notamment de l'élaboration de la Moudawana.

Cette démarche, a-t-il indiqué, est propre à faire école pour ouvrir des perspectives à même de favoriser l'harmonie entre les prescriptions de la charia et les nécessités du développement, notamment de la médecine.

Au terme de cette causerie, SM le Roi a été salué par MM. Ibrahim Saleh Al Housseini, président du Conseil supérieur des Affaires islamiques et président de l'instance de la fatwa (Nigéria), Mohamed Mansour Say, Calife général de la Tariqa Tijania (Sénégal), Mohamed Mokhtar Al-Moufti, membre du Conseil supérieur des Ouléma des "Sada El Ashraf" (Jordanie) et Mohamed Al-Hadi Al-Mabrouk Al-Qomati, magistrat au tribunal suprême de la Charia (Libye).

Le Souverain a également été salué par Abdessamii Al-Aniss, Alem des Emirats Arabes Unis, Najib Abdelouahab Al-Fili, enseignant à la faculté de Droit à l'Université Al-Imarate (Emirats Arabes Unis), Chaouki Aydine, chef de la présidence des Affaires religieuses en Turquie et professeur des Affaires religieuses à l'Université d'Ankara, Cheikh Mohamed Al Ghazali Jakni, Mufti de la République de Guinée et Abdelaziz Sarba, Cheikh de la Tariqa Tijania (Côte d'Ivoire).

MAPF